

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N°14 – avril 2009

NUMEROS UTILES

Mairie annexe Béranger :

→ 04 68 66 30 01

Police municipale :

→ 04 68 66 30 70

Allo Perpignan Sécurité :

→ 0800 22 22 66

Service Propreté :

→ 0800 22 00 00

Service circulation :

→ 04 68 66 18 16

Service Voirie / Travaux :

→ 04 68 62 37 09

Commissaire de quartier :

M. CAGNON

→ 06.10.10.46.58

CONCOURS DES BALCONS ET FENETRES FLEURIS



EXPOSITION
Du 09/04 au 22/06 2009

La Ville de Perpignan organise un concours destiné à encourager le fleurissement des rues par les particuliers, ainsi qu'à récompenser les efforts les plus méritoires et toutes les initiatives en matière de créativité végétale. Il est ouvert à tous les particuliers, domiciliés sur

la commune et qui participent par la décoration florale de leur habitation à l'effort collectif pour l'amélioration du cadre de vie. Seuls les éléments de fleurissement visibles de la voie publique seront pris en compte. Pour participer au concours, l'inscription est obligatoire. Elle est gratuite. Toute personne physique ou morale majeure, ayant une possibilité d'améliorer le cadre de vie urbain par le biais du fleurissement et dont l'effort est visible depuis les voies publiques de la Ville de Perpignan peut s'inscrire. Peuvent concourir à titre collectif, les immeubles participant à l'embellissement de leur quartier. Les inscriptions peuvent s'effectuer du 2 mars au 24 avril inclus auprès des bureaux d'accueil de l'Hôtel de ville, de l'office de tourisme (Palais des Congrès), des annexes mairies des quartiers ou de la direction de l'Environnement. Les inscriptions doivent être enregistrées avant le 24 avril.

INFO !

Fleurissons notre ville

Retrait du Règlement : Accueil de l'Hôtel de Ville (place de la Loge), annexes- mairies, direction de l'Environnement (avenue Louis de Broglie).

Renseignements : **0 800 220 000** (n°vert)

L'ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU LE JEUDI 14 MAI 2009 A 18H
(Nous n'avons pu avoir une date plus tôt,
il faut dorénavant un mois pour réserver la salle de l' annexe mairie)

REUNION DU 16 MARS 2009 **ATELIER D'URBANISME**

Hatem BOUHLEL de la Direction de l'Equipement Urbain, et Jacques AESBACHER du Pôle déplacement et transports à l'Agglomération

Le but était de présenter le projet de déplacement urbain de la ville et de l'aggl. Le transport public est sous délégation de responsabilité de PMCA. Il représente actuellement 23 lignes de bus et 8,3 millions de voyageurs par an. Son budget est de 17.8 €, la vitesse moyenne ressortant à : 7 à 8km heure. Le principe général étant de créer un axe nord sud partant et aboutissant aux parcs de stationnement créés ou en projets (polygone- Saint Estève- mas Rouma etc, des cartes plus détaillées seront proposées dans le cadre des réunions de concertation des secteurs concernés. Le but est de mettre en place sur des voies prioritaires de bus d'ici fin 2012.

De bus « BHNS : bus a haut niveau de service.

Ces bus articulés, 150 places qui auront pour objectifs de fiabiliser les horaires et d'augmenter les fréquences de passages.

L'option retenue par PCMA est ce système de bus car. Un bus normal c'est au maximum 1200 personnes par heure et par sens. Les bus BHNS c'est 3000 maximums. Et le tramway c'est 6000 maxi. L'objectif de Perpignan c'est 1800 passagers par sens donc le choix de BHNS et le plus cohérent, le bus classique étant à saturation et outre le fait que les budgets sont sans commune mesure.

BHNS cout : 5m€/km

Tramway : 20 m€/km

Pour que les BHNS circulent au mieux des voies spécifiques seront aménagées privilégiées la voie de bus et la voie cyclable (4.50 m de large). A terme le but étant de créer un « mini périphérique a sens unique (totalement ou partiellement) sur les boulevards de ceinture. Le planning n'est pas encore totalement validé mais certains secteurs sont prioritaires : Bld Clémenceau sens unique dans le sens Place de Victoire vers Place de Catalogne avec quai Sadi Carnot (fin2009). En ce qui concerne notre quartier La gare et les liaisons avec St

Assisclé. Le projet prévoit une mise en sens unique de l'avenue de Gaulle -Catalogne vers gare).

Avec une voie bus +une voie vélos+ la suppression d'un côté de stationnement. Le boulevard du Conflent en sens gare vers avenue Grande Bretagne

L'avenue Grande Bretagne dans le sens avenue de Prades vers Escarguel. Après la création et mises en service du rond point du Bd de St Assisclé et la liaison avec la voie sur berge. Un aménagement également prévu sur le Pont Arago et le bd Escarguel pour juin 2011.

Le coût global de ce système de circulation et de programmation BHNS est de 48 m€. Le mode de financement étant assuré : une partie le Grenelle de l'environnement n°1, une partie par PCMA Bien évidemment le financement a été obligatoirement accompagné par une hausse des taxes : Les employeurs de + de 10 salariés ont vus la taxe « versement transport » augmentée à 1.3% à compter du 01 janvier 2009. Ceci ayant déjà été voté. Hélas la rocade, objet de nos vœux, ne sera pas la demain !!! ; Un petit bout de la pénétrante (hauteur St Estève jusqu'à la voie rapide (hauteur clinique St Pierre) et delà retour sur bd St Assisclé ou Escarguel, mais pas sur notre quartier, prévu 2010/2011 ??

La suite jusqu'à sortie sud péage autoroute 2012/2015 ????

Et le reste

Sans vouloir anticiper sur les réunions de concertation quartier par quartier, Nous sommes déjà fort inquiets des changements prévus. Car bien qu'il soit théoriquement possible de discuter, il ne faut pas rêver ce schéma est d'ores et déjà bien validé et budgété.

Sous prétexte de l'environnement, nous allons avoir non pas une diminution de la pollution, car les bus même performants sont diesel !!!, et le plan de circulation va inévitablement provoquer des embouteillages.

En particulier, à la jonction Escarguel /Clemenceau et bd des Pyrénées, zone où vont se concentrer les axes des nouveaux bus pour rejoindre la Gare, venant du centre ville de la pénétrante nord, de l'avenue de Grande Bretagne...

Il nous apparaît discutable de ramener les bus par l'avenue de Gaulle alors que l'accès privilégié pour la gare TGV est le bd de Saint Assisclé et l'avenue de l'abbé Pierre et le bd Panchot. Pour mémoire il est même prévu (et en cours) un passage souterrain pour relier les 2 secteurs gare nouvelle et gare historique !! Un client SNCF qui vienne pour TGV ou TER pourrait très bien arriver sur la gare routière de la nouvelle gare et accéder sans problème à la gare historique puisque ce passage est prévu.

Nous sommes dans l'attente d'une réunion spécifique en son temps sur notre quartier, car il nous semble aberrant de ne plus pouvoir regagner le centre ville en voiture sans faire le tour par la voie sur berge et le cours Escarguel déjà saturé et à terme d'être obligé de faire le tour des boulevards pour aller au Castillet.

Si nous sommes en partie d'accord pour une amélioration du réseau de bus, il est totalement utopique de vouloir sacrifier les voitures.

Nous ne sommes pas tous dans la possibilité d'utiliser les transports en commun, ni le vélo pour vivre et nous déplacer dans Perpignan.

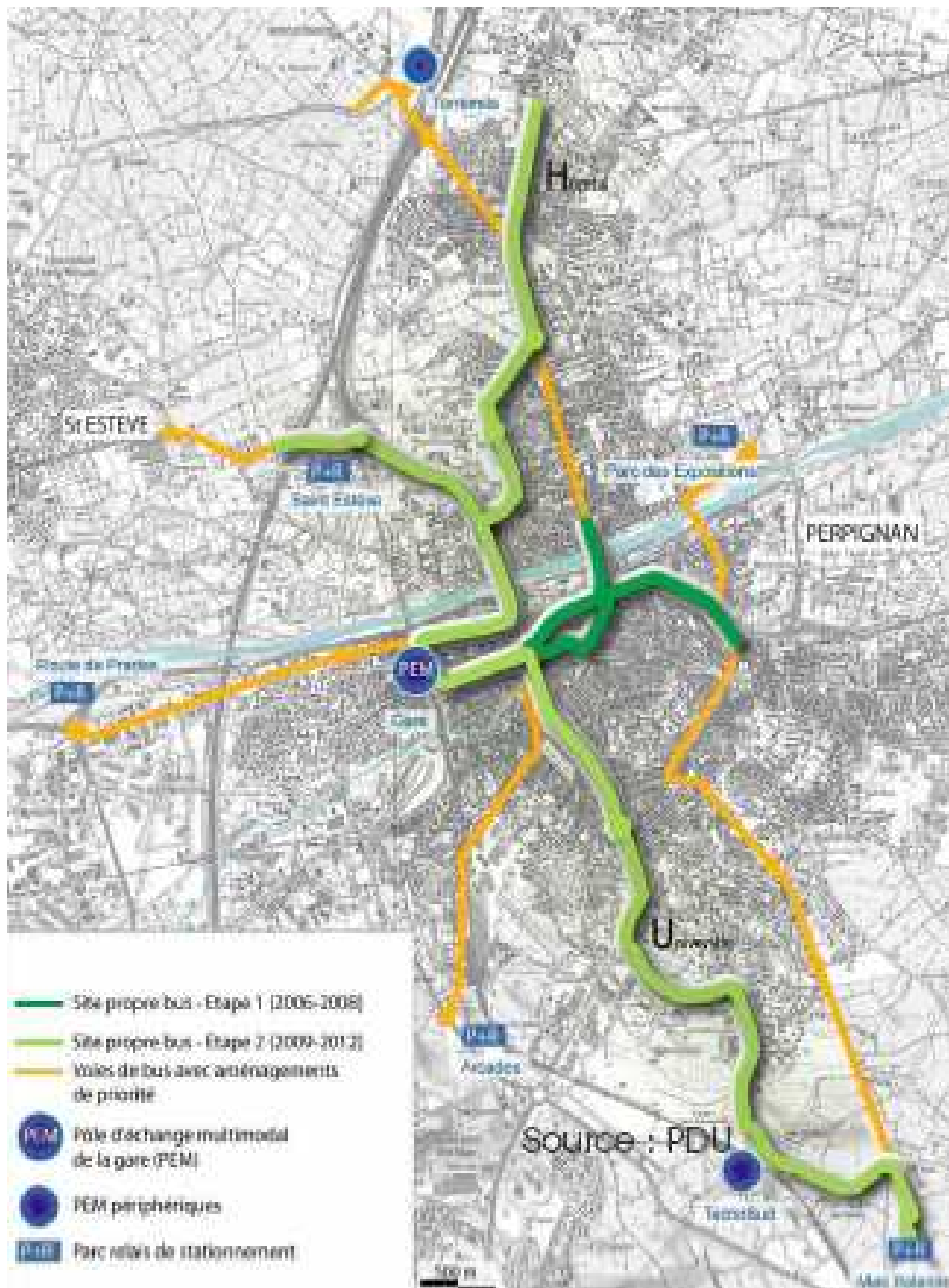
Bon nombre d'entre nous doivent pouvoir librement accéder à leur maison, leur immeuble, leur lieu de travail sans pour cela suivre un parcours du combattant et d'interminables queues, et de problèmes de stationnement.

La voiture n'est pas un outil obsolète dans notre civilisation et notre ville.

Les progrès sur l'économie d'énergie, la moindre pollution des moteurs (électricité, hybride etc.) laisse encore de beau jour à ce mode de transport.

Le bus aussi performant soit, il en terme de rotation, ponctualité, ne remplacera jamais la voiture pour conduire nos enfants, déplacer nos aînés, faire nos courses au supermarché, aller travailler. Nous ne sommes pas tous de 8 h à 18 h au bureau nous avons besoin de bouger dans la journée.

Nous pensons qu'il nous faut être vigilant et prévoir d'avoir à discuter peut être âprement dans les prochains mois avec les services de la ville et de PCMA afin que notre quartier reste vivant pour les habitants et les commerçants, et ne constitue pas une zone que l'on contourne ou que l'on traverse en Bus.



ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez- la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.